

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Sciences médico-sociales			
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) HELHa Campus Montignies Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Anne-Catherine JACQUET (anne-catherine.jacquet@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN**

COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.

II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.

III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B09ASJA Sciences médico-sociales 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B09ASDA Sciences médico-sociales 48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales 40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B09ASJA Sciences médico-sociales 40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B09ASDA Sciences médico-sociales 80

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit

jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).
La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Code	7_SOAS1B09ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sensibilisation des étudiants au fait que la santé est une composante majeure et déterminante d'une réalité sociale et des inégalités sociales.

Le cours vise à amener l'étudiant à d'abord découvrir ses représentations sur la santé, puis à connaître les institutions principales, des pathologies majeures fréquentes, des actions citoyennes.

Le fil conducteur vise à amener l'étudiant à aborder sa posture d'acteur en Santé dans les conditions de vie des bénéficiaires et dans son environnement professionnel, et ce au moyen de pratiques participatives au cours. Ainsi, plusieurs reportages « grand public » sur une problématique de santé amène un débat, puis une analyse. De même, un projet permet de s'initier à l'élaboration d'un « projet en santé » sur le campus au moyen des techniques d'éducation à la santé par les pairs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Connaissance : identifier les institutions, expliquer les pathologies et les modèles de santé.
- II. Compréhension : interpréter les représentations.
- III. Application : co-construire un projet "campus en santé".
- IV. Analyse : analyser un reportage sur la santé, un article de presse spécialisé.
- V. Synthèse : décrire en 3 phrases un service de santé.
- VI. Evaluation : restituer les concepts rencontrés, analyser une situation selon le schéma de Bury.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche conceptuelle de la santé et de la maladie.
- La place des représentations sociales dans l'approche de la santé.
- Les inégalités sociales de santé et leur impact sur le développement personnel et sociétal.
- Institutions et services : INAMI et mutuelles, self help (A.A.), CPPT, Maisons Médicales, Plannings Familiaux, CCSSD, CPAS.
- Pathologies : dépression, déprime, addictions, tabagisme, obésité.
- Repères théoriques : définition de la FITS, Tableau de Bury, Projet en Education pour la Santé.

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive à partir de reportage et articles de presse.
- Approche inductive à partir des schémas et concepts.
- Activité de découverte de l'environnement en phase avec la Santé (visite du campus).
- Approche par projet via les hypothèses d'un projet santé sur un lieu de travail tel un campus.
- Cours magistral pour la transmission de savoirs.
- Présentation de thèmes via les nouvelles technologies (PC, internet).
- Intervention de personnes extérieures, d'associations.
- Travail en sous-groupe sur les représentations, les analyses de film et les articles de presse.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps de questions/réponses après chaque thème abordé.
- Prestation « monitoring » pour assurer le feed-back de la compréhension des interventions en milieu de séance.
- Temps de paroles en début de cours pour assurer la compréhension du cours précédent.
- Une heure de feedback au dernier cours avant l'examen.
- Présentation du type de questionnaire d'examen.

Ouvrages de référence

1. Les inégalités sociales de santé en Belgique, H. Van Oyen, P. Deboosere, V. Lorant, R. Charafeddine (Eds).
2. Réduire les inégalités sociales de santé, sous la direction de L. Potvin, M-J Moquet, C. M Jones.
3. Inpes, la santé en action, 2010, 380 p.
4. Les inégalités sociales de santé, Cultures et santé, Avril 2012, 26 p.
5. Dossier pédagogique 'Inégalités sociales de santé' Mutualités Chrétiennes.

Supports

- Présentation powerpoint.
- Brochures officielles des institutions.
- Sites internet officiel des institutions.
- DVD « L'industrie du tabac » de Nadia Collot, « Supersize me » de Spullock.
- Notes de cours.
- Syllabus et Portefeuille de lecture.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite en janvier. La note de cette partie¹ de l'activité intervient pour 50% de la note globale de l'Unité d'enseignement. L'évaluation de janvier est dispensatoire en cas de réussite. Dans le cas d'un échec, elle pourra être représentée en juin suivant les mêmes modalités que janvier.

Pour la 2ème partie, l'examen écrit est en juin.

Même modalité pour Août/septembre, l'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

NB: pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100
----------------------	-----	----	-----	----	-----	-----

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions 1.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).